# Les Plumes

## Journal mensuel de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

## Août 2022

**10e édition**

Du 1er au 4 septembre 2022

**Prochaine assemblée**
**conseil municipal**
**Le 12 septembre 2022, à 20 h,**
**à l'édifice municipal**

## MICHEL AUCOIN

Maire

- Régie d'aqueduc - Sainte-Victoire en Fête

## RÉJEAN CHAMPAGNE

conseiller

- Environnement
- Urbanisme
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- Voirie

## MARTIN COURNOYER

conseiller

- Urbanisme- - Voirie
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- MRC (substitut) - Loisirs
- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA) - Ruralité
- Minéraux Mart - Sainte-Victoire en Fête

## CATHERINE FAUCHER

conseillère

- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA) (représentante MRC)
- Comité régional de développement social (CRDS)
- Loisirs

## MICHEL ROY

conseiller

- Bibliothèque - Ressources humaines
- Régie d'aqueduc - Voirie
- Loisirs - Sainte-Victoire en Fête

## FRANÇOIS COURNOYER

conseiller

- Environnement
- Sécurité civile, comité intermunicipal du service incendie
- Ruralité

## PASCALE POULIN

conseillère

- Bibliothèque (substitut)
- Ressources humaines
- Comité local des questions familiales et des aînés (RQF et RQFA)
- Loisirs - Sainte-Victoire en Fête

Directrice générale, greffière-trésorière
STEPHANIE DUMONT
POSTE 232
sdumont@saintevictoiredesorel.qc.ca

Agente de bureau
MÉLISSA PELLETIER
POSTE 224
mpelletier@saintevictoiredesorel.qc.ca

Agente à l'administration
NATHALIE GIRARD
POSTE 221
ngirard@saintevictoiredesorel.qc.ca

Technicienne en loisir
BIANKA PROVENÇAL
POSTE 228
bprovencal@saintevictoiredesorel.qc.ca

Inspecteur municipal
DANIEL COUTU
POSTE 231
dcoutu@saintevictoiredesorel.qc.ca

Inspecteur en bâtiment
XAVIER RAJOTTE
POSTE 223
xrajotte@saintevictoiredesorel.qc.ca

# MOT DU MAIRE
# ÉDITION 37-08

## JEUX D'EAU

Votre conseil municipal a entendu la demande des citoyens et j'ai le plaisir de vous annoncer que les jeux d'eau sont maintenant installés et fonctionnels. L'inauguration a eu lieu le 17 août dernier avec la participation des enfants du camp de jour et de quelques familles. Vous pouvez donc venir vous rafraichir avec vos petits et grands enfants!

## SAINTE-VICTOIRE EN FÊTE

Après deux ans sans avoir de grandes festivités, il me fait plaisir de vous inviter à venir célébrer avec nous la 10e édition de Sainte-Victoire en fête du 1er au 4 septembre 2022 au parc Armand-Péloquin. Pour retrouverez la programmation à l'intérieur de votre journal, mais également sur le site de l'évènement http://ste-victoireenfete.com/

Si vous désirez vous impliquer en tant que bénévole tout au long de la fin de semaine, vous pouvez contacter madame Pascale Poulin 450-517-6257.

## PEINTURE ET HUILE USAGÉE

Dorénavant, il n'y aura plus de dépôt de peinture et d'huiles usagées au bureau municipal. Vous devrez alors disposer de vos contenants dans un endroit prévu à cet effet tel que l'Écocentre Pierre-de-Saurel situé au 3145, rue Joseph-Simard, Sorel-Tracy.

## RETOUR EN CLASSE

L'été tire déjà à sa fin et les enfants seront de retour sur les bancs d'école. Je vous invite à demeurer vigilants à proximité de l'école, mais aussi en présence d'autobus scolaire. Je souhaite donc à tous nos petits et grands citoyens une belle rentrée 2022-2023 et bon succès à tous!

**Michel Aucoin, Maire**

# Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Province de Québec
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL**
**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL**

## AVIS PUBLIC

## RÈGLEMENT NUMÉRO 403-22 RELATIF À L'OBLIGATION D'INSTALLER DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 295-07

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée que :

Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 15 août 2022, le conseil municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel a adopté le règlement numéro 403-22 intitulé : Règlement # 403-22 – Relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau (liés aux refoulements d'égout) et modifiant le règlement de construction 295-07.

Ce règlement est déposé au bureau municipal, au 517, rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel, ainsi que sur le site web de la Municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières du bureau.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 22 août 2022.

**STÉPHANIE DUMONT**
Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel
517, rang Sud
Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0
Téléphone : 450 782-3111/Télécopieur : 450 782-2687/www.saintevictoiredesorel.qc.ca

# Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Province de Québec
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL**
**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL**

**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 404-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 306-09 CONCERNANT LA TARIFICATION POUR LES RACCORDEMENTS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT AU RÉSEAU PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée que :

Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 15 août 2022, le conseil municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel a adopté le règlement numéro 404-22 intitulé : règlement #404-22 modifiant le règlement 306-09 concernant la tarification pour les raccordements d'aqueduc et d'égout au réseau public.

Ce règlement est déposé au bureau municipal, au 517, rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel, ainsi que sur le site web de la Municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières du bureau.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 22 août 2022.

Stéphanie Dumont

**STÉPHANIE DUMONT**
Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel
517, rang Sud
Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0
Téléphone : 450 782-3111/Télécopieur : 450 782-2687/www.saintevictoiredesorel.qc.ca

# Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

**AVIS PUBLIC**
**DÉROGATIONS MINEURES**
**Assemblée régulière du 12 septembre 2022**

**AVIS PUBLIC** est donné que le Conseil municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel étudiera, lors de l'assemblée régulière du 12 septembre 2022 à compter de 20 heures à la salle du Conseil municipal, située au 510 rang Sud, la demande de dérogations mineures relatives à l'immeuble suivant :

Propriété sise au 17 rue du Parc, formée par le lot 4 130 561 du cadastre du Québec. Ladite demande de dérogations mineures a pour effet d'autoriser :

- La réduction de la marge de recul avant de la maison mobile à 5,65 mètres (18,54 pieds). Le règlement de zonage # 290-06 prévoit une marge de recul avant de 7,5 (24,6 pieds) mètres pour toute maison mobile située dans la zone Rm-1,
- La réduction de la marge de recul avant de la galerie et de son avant-toit érigés du côté nord à respectivement 3,57 mètres (11,71 pieds) et 3,47 mètres (11,38 pieds). Le règlement de zonage # 290-06 prévoit une marge de recul avant de 5,5 mètres (18,04 pieds) pour les galeries et les avant-toits de toute maison mobile située dans la zone Rm-1.
- La réduction de la marge de recul arrière du garage détaché à 1,16 mètre (3,8 pieds). Le règlement de zonage # 290-06 prévoit une marge de recul arrière de 1,5 mètre (4,92 pieds) pour tout bâtiment accessoire.

Prenez avis que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande à l'endroit, heure et date indiqués ci-haut.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.)

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 22 août 2022.

Stéphanie Dumont
Directeur générale
Greffière-trésorière

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel
517, rang Sud
Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0
Téléphone : 450 782-3111/Télécopieur : 450 782-2687/www.saintevictoiredesorel.qc.ca

# Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Sainte-Victoire-de-Sorel, le 23 août 2022

**AVIS IMPORTANT AUX PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES DESSERVIS PAR LE RÉSEAU D'ÉGOÛT MUNICIPAL**

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT #403-22 – RELATIF À L'OBLIGATION D'INSTALLER DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉGÂTS D'EAU (LIÉS AUX REFOULEMENTS D'ÉGOUT) ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 295-07

La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel souhaite aviser ses citoyens que le 15 août 2022, lors d'une séance ordinaire, le Conseil municipal a adopté le règlement #403-22, relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau (liés aux refoulements d'égout) et modifiant le règlement de construction 295-07.

L'adoption de ce règlement a notamment pour effet l'obligation, pour les propriétaires de constructions desservies par un réseau d'égout sanitaire, pluvial ou unitaire (le cas échéant) situé sur le territoire de la municipalité, d'installer des protections contre les dégâts d'eau, notamment des clapets antiretour, pour éviter tout refoulement, selon les conditions prévues au règlement. **Ainsi, quelle que soit l'année de construction, le propriétaire de toute construction desservie par le réseau d'égout sanitaire, pluvial ou unitaire doit installer le nombre de clapets antiretour requis pour éviter tout refoulement**. Ces clapets doivent être installés et maintenus conformément au code, aux règles de l'art et aux dispositions du règlement, lesquelles ont, en cas d'incompatibilité, préséance sur les dispositions du code.

**Tous les propriétaires bénéficient d'un délai d'un (1) an à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement pour se conformer à cette obligation.**

Suivant l'article 21 de la Loi sur les compétences municipales, la municipalité n'est pas responsable des dommages causés à un immeuble ou à son contenu si le propriétaire néglige ou omet d'installer un appareil destiné à réduire les risques de dysfonctionnement d'un système d'alimentation en eau ou d'égout, conformément à un règlement adopté en vertu de l'article 19 de ladite loi.

Ce règlement est déposé au bureau municipal, au 517, rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel, ainsi que sur le site web de la Municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières du bureau.

Nous vous invitons à nous contacter pour toute question, et vous remercions de votre collaboration.

La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel
517, rang Sud
Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0
Téléphone : 450 782-3111/Télécopieur : 450 782-2687/www.saintevictoiredesorel.qc.ca

Province de Québec

District de Richelieu

Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel

À une assemblée publique de consultation au sujet d'un règlement modifiant le règlement de zonage #290-06, tenue à 19h30 à l'édifice municipal le lundi 15 août 2022 sont présents : son honneur M. le maire Michel Aucoin, Mmes Catherine Faucher et Pascale Poulin, MM. les conseillers Réjean Champagne, François Cournoyer, Martin Cournoyer et Michel Roy, Mme Stéphanie Dumont, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les personnes présentes ont pu demander de l'information sur le projet de règlement #403-22.

L'assemblée a été levée à 19h45.

---

Province de Québec

District de Richelieu

Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, tenue à l'édifice municipal, le lundi 15 août 2022, à compter de 20h, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec sont présents : son honneur M. le maire Michel Aucoin, Mmes Catherine Faucher et Pascale Poulin, MM. les conseillers Réjean Champagne, François Cournoyer, Martin Cournoyer et Michel Roy, tous conseillers formant quorum sous la présidence de son honneur le maire Michel Aucoin.

**Ordre du jour :**

1- Moment de réflexion

2- Adoption de l'ordre du jour

3- Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2022

4- Comptes

5- Adoption du règlement # 403-22 – Relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau et modifiant le règlement de construction 295-07

6- Adoption du règlement #404-22 modifiant le règlement 306-09 concernant la tarification pour les raccordements d'aqueduc et d'égout au réseau public

7- Aqueduc montée Sainte-Victoire, décompte progressif no.5

8- Octroi de contrat, prolongement de l'aqueduc de la rue Chambly
9- Club des petits déjeuners, demande de don
10- Correspondance
11- Varia
12- Période de questions (20 minutes)
13- Levée de l'assemblée

**2- Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par : Mme la conseillère Pascale Poulin

Appuyée par : M. le conseiller François Cournoyer

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**3- Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2022**

Il est proposé par : M. le conseiller Réjean Champagne

Appuyé par : M. le conseiller Michel Roy

D'accepter le procès-verbal du 4 juillet 2022 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**4- Comptes**

La secrétaire-trésorière dépose le bilan des activités financières, et atteste que la Municipalité a les fonds disponibles pour payer les comptes suivants :

**LISTE DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 4 JUILLET AU 15 AOÛT 2022**

| | Budget 2022 | Période | Cumulatif |
|---|---|---|---|
| | | | |
| Administration générale | 894 764 $ | 49 524.23 $ | 536 104.58 $ |
| Sécurité publique | 642 035 $ | 33 256.26 $ | 374 025.18 $ |
| Voirie et réseau routier | 588 540 $ | 62 827.67 $ | 368 498.14 $ |
| Hygiène du milieu | 376 669 $ | 31 513.43 $ | 254 058.21 $ |
| Urbanisme, développement & logement | 150 801 $ | 29 254.81 $ | 109 154.49 $ |
| Loisirs & culture | 333 409 $ | 41 106.19 $ | 189 915.61 $ |
| Financement | 905 782 $ | 60.00 $ | 383 713.53 $ |
| Immobilisation | | | |
| Loisirs | 75 000 $ | 3 848.67 $ | 29 817.75 $ |
| Voirie | 150 000 $ | 31 955.56 $ | 43 280.49 $ |
| Administration | 165 000 $ | - $ | - $ |
| **Total** | **4 282 000 $** | **283 346.82 $** | **2 288 567.98 $** |

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

D'accepter les comptes tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

**Permis :**

2022-087 : David Francoeur – Construction résidentielle (agrandissement)

2022-088 : Claude Lambert – Bâtiment accessoire (remise)

2022-089 : François Boisjoly – Installation septique

2022-090 : Pier-Étienne Cardin – Construction résidentielle

2022-091 : Benoit Dufault – Bâtiment accessoire (Gazebo)

2022-092 : Louis Leclerc – Démolition (chalet)

2022-093 : Denis D'Aquila – Installation septique

2022-094 : Étienne-Robert Perron – Bâtiment accessoire (garage)

2022-095 : Martine Cournoyer – Bâtiment accessoire (garage)

2022-096 : Ferme Calixa inc. – Construction agricole (silo à grain)

2022-097 : André Averill – Construction résidentielle (agrandissement)

2022-098 : Mario Desrosiers – Démolition (piscine)

2022-099 : Julien Noel – Rénovation résidentielle

2022-100 : Geneviève Allard – Construction accessoire (patio/terrasse)

2022-101 : Maxime Archambault – Rénovation résidentielle

2022-102 : Geneviève Allard – Rénovation résidentielle

**5- Adoption du règlement # 403-22 – Relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau (liés aux refoulements d'égout) et modifiant le règlement de construction 295-07**

**ATTENDU QUE** l'article 19 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c.C 47.1) permet à toute municipalité locale d'adopter des règlements en matière d'environnement;

**ATTENDU QUE** le conseil juge opportun d'imposer la mise en place de protections contre les dégâts d'eau à l'égard de toute construction située sur son territoire;

**ATTENDU QUE** suivant l'article 21 de la *Loi sur les compétences municipales*, la municipalité n'est pas responsable des dommages causés à un immeuble ou à son contenu si le propriétaire néglige ou omet d'installer un appareil destiné à réduire les risques de dysfonctionnement d'un système d'alimentation en eau ou d'égout, conformément à un règlement adopté en vertu de l'article 19 de ladite loi;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance ordinaire du 2 mai 2022;

**ATTENDU QU**'un projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 6 juin 2022;

**ATTENDU QUE** le maire mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir l'obligation, pour les propriétaires de constructions desservies par un réseau d'égout sanitaire, pluvial ou unitaire (le cas échéant) situé sur le territoire de la municipalité, d'installer des protections contre les dégâts d'eau, notamment des clapets antiretour, pour éviter tout refoulement, selon les conditions prévues au présent règlement.

**ATTENDU QUE** le présent règlement a également pour objet de retirer l'obligation relative aux clapets antiretour prévu au *Règlement de construction numéro 295-07* afin d'éviter tout incongruité entre ces règlements.

**ATTENDU QUE** toute modification d'un règlement de construction doit être faite conformément aux articles 123 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ c. A-19.1.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

**QUE** le Règlement **#**403-22 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau et modifiant le règlement de construction numéro 295-07 soit adopté tel que présenté.

**QUE** le règlement soit rendu disponible pour consultation au bureau municipal ainsi que sur le site web de la Municipalité au www.saintevictoiredesorel.qc.ca.

Adopté à l'unanimité.

**6- Adoption du règlement #404-22 modifiant le règlement 306-09 concernant la tarification pour les raccordements d'aqueduc et d'égout au réseau public**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel a adopté, lors de la séance ordinaire du 2 février 2009, le Règlement #306-09 concernant la tarification pour les raccordements d'aqueduc et d'égout au réseau municipal;

**ATTENDU QU**'il est dans l'intérêt de la municipalité que ce règlement soit mis en jour, afin de refléter les coûts réels engagés par la municipalité lors de tels travaux;

**ATTENDU QU**'un avis de motion du présent règlement a été donné le 4 juillet 2022;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

Appuyé par : M. le conseiller Réjean Champagne

**QUE** le règlement #404-22 modifiant le règlement 306-09 concernant la tarification pour les raccordements d'aqueduc et d'égout au réseau public soit adopté tel que présenté.

**QUE** le règlement soit rendu disponible pour consultation au bureau municipal ainsi que sur le site web de la Municipalité au www.saintevictoiredesorel.qc.ca.

Adopté à l'unanimité.

**7- Aqueduc montée Sainte-Victoire, décompte progressif no.5**

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour le remplacement de l'aqueduc dans la montée Sainte-Victoire avait été accordé à l'entreprise Excavation M. Leclerc inc., en vertu de la Résolution #42-21, selon un montant soumissionné de 1 424 320.00 avant taxes, qui a été modifié et approuvé pour un total de 1 460 795.91$;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de remplacement de l'aqueduc dans la montée Sainte-Victoire ont fait l'état d'un décompte progressif no.5, approuvés par le maitre d'œuvre;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller François Cournoyer

QUE le conseil accepte le décompte progressif no.5 tel que présenté par l'entrepreneur, relativement aux travaux réalisés à l'automne 2021 jusqu'au 28 juillet 2022 pour le remplacement de l'aqueduc dans la montée Sainte-Victoire;

QU'une retenue spéciale de 30 100 $ soit déduite du montant demandé par l'entrepreneur, à titre de pénalité de retard;

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel procède au paiement pour les travaux exécutés pour un montant de 209 667.27 $, toutes taxes incluses, à l'entreprise Excavation M. Leclerc. inc.

Adopté à l'unanimité

**8- Octroi de contrat, prolongement de l'aqueduc de la rue Chambly**

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'ouverture des soumissions réalisée le 10 août 2022 pour le projet de prolongement de l'aqueduc de la rue Chambly, quatre (4) soumissionnaires ont présenté des soumissions.

**Résultat soumission 1 :**

Soumissionnaire : ANDRÉ BOUVET LTÉE

Prix : 120 520.36 $

**Résultat soumission 2 :**

Soumissionnaire : LES ENTREPRISES DELORME

Prix : 199 242.48 $

**Résultat soumission 3 :**

Soumissionnaire : FUSOSOL INC.

Prix : 148 777.31 $

**Résultat soumission 4 :**

Soumissionnaire : EXCAVATION CIVIL PRO INC.

Prix : 193 547.02 $

CONSIDÉRANT QUE toutes les soumissions ont été analysées par M. Luc Brouillette, ingénieur, et ont été déclarées conformes;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : M. le conseiller Martin Cournoyer

QUE la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel octroi le contrat de prolongement de l'aqueduc de la rue Chambly au plus bas soumissionnaire conforme, soit André Bouvet Ltée, pour un montant de 120 520.36 $ toutes taxes incluses.

QUE l'octroi de ce contrat soit conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt #405-22 par le Ministère des affaires municipales et de l'Habitation.

Adopté à l'unanimité.

**9- Club des petits déjeuners, demande de don**

Il est proposé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

Appuyée par : Mme la conseillère Pascale Poulin

De contribuer à la campagne de financement du Club des petits déjeuners, au montant de 225.00$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

**10- Correspondance :**

Il est résolu unanimement que la correspondance suivante est lue et prise en considération :

1) CPTAQ – Dossier 437491, avis de réception
2) MRC de Pierre-De Saurel, approbation du règlement de modification de zonage 402-22
3) MRC de Pierre-De Saurel, Transmission du règlement 355-22 modifiant le règlement numéro 345-22 répartissant les quotes-parts de la partie 1 du budget 2022 de la MRC afin d'abroger la quote-part relative à la contribution au projet de terrain multifonctionnel incluse à la répartition 1.5 – Équipements, services et activités à caractère supralocal
4) Vidéotron, avis de renouvellement d'abonnement à la téléphonie
5) Fondation du Cégep de Sorel-Tracy, remerciements
6) Biophare, remerciements pour la contribution au projet « Contemplation au fil des saisons »

**11- Varia**

Aucun point n'est ajouté au varia.

**12- Période de questions**

Une période de questions est tenue.

Les personnes présentes sont invitées à poser des questions et émettre des commentaires.

**13- Levée de l'assemblée :**

Il est proposé par : M. le conseiller Michel Roy

Appuyé par : Mme la conseillère Catherine Faucher

Que l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Puis la séance est levée.

## MESSAGES DE

## L'INSPECTEUR MUNICIPAL

**Daniel Coutu 450-782-3111 #231**

### PEINTURE / HUILE USAGÉE

Dorénavant, il n'y aura plus de dépôt pour la peinture et les huiles usagées au bureau municipal. Vous devrez disposer de vos contenants usagés dans un endroit approprié tel que l'Écocentre Pierre-de-Saurel situé au 3145, rue Joseph-Simard, Sorel-Tracy, 450 908-0784.

### PROBLÈMES D'ÉGOUT OU D'AQUEDUC?

N'hésitez pas à contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux qui pourraient compromettre le réseau municipal. Votre inspecteur est la personne responsable pour ces infrastructures, et pourra vous informer en premier lieu des démarches nécessaires en cas de problème.

### PERMIS DE BRÛLAGE

Avant de brûler des branches, vous devez vérifier les risques d'incendie en vigueur en consultant le site internet de la SOPFEU. www.sopfeu.qc.ca

Par la suite, vous devez faire la demande d'un permis à l'inspecteur municipal. Vous pouvez le faire en le contactant au 450-782-3111 poste 231.

---

Vous avez un enfant qui aura 4 ans avant le 1er octobre? Il pourrait participer au programme Passe-partout, offert gratuitement à tous les enfants du territoire du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy. 26 rencontres ont lieu dans une école et permettent à l'enfant de se familiariser avec le milieu scolaire. Pour information : Mme Lucie Mineau 450-746-3990 # 6035.

**Lucie Mineau**

**Conseillère à l'éducation préscolaire**

Centre de services scolaire de Sorel-Tracy

Téléphone : (450) 746-3990 poste 6035

Site Web : www.cs-soreltracy.qc.ca

Passe partout
UN SOUTIEN À LA COMPÉTENCE PARENTALE

# PROGRAMMATION 2022

10e édition

Sainte-Victoire en Fête

Expo auto rétro

**Du 1er au 4 septembre 2022**
au Parc Armand Péloquin
347, Montée Sainte-Victoire

## À ne pas manquer

**Super Bingo 3000$**

**Souper et spectacles**

**ET PLUS ENCORE!**

Informations :
450 782-3111 (extension 4)
www.saintevictoiredesorel.qc.ca
facebook.com / Ste-Victoire en fête

Aucun chien sur le site
Bar et restaurants sur le site
Camping sur le site (aucun service)
50 $ / fin de semaine
incluant l'accès aux spectacles
CONTACT : choupette945@hotmail.com

MERCI À NOS PARTENAIRES

PAILLÉ SOREL-TRACY

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL
517, RANG SUD
SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL
(QUÉBEC)
J0G 1T0

Excavation Michel Lemay

## JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2022

**17 h** Ouverture du site
**19 h** SUPER BINGO sous le chapiteau
**3000 $ en prix**

## VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022

**Sous le chapiteau principal SOIRÉE ROCK**
**Gracieuseté Paillé Chevrolet Buick GMC**

**19 h** Voodo Drive
**21 h** Hommage à AC/DC
21 Gun Salute

**Admission 5$**

## $$ PRIX POUR SAMEDI ET DIMANCHE $$

**5 $** pour les visiteurs de 18 ans et plus de 10 h à 22 h et gratuit pour les 17 ans et moins

**5 $** par personne pour les autos expo rétro (antique, sport, hot rod, etc)

Prix de présence

## SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022

**10 h** Ouverture du site
Expositions voitures anciennes
Expositions d'artisans et marché aux puces
**11 h à 18 h**
Démonstration de sculpture avec Paul Pépin et invités

## SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022

**Place de l'enfance**
**Gracieuseté Minéraux Mart inc.**

**11 h à 19 h**
**Jeux gonflables Lyka Amusement**
**maquillages**

**Sous le chapiteau principal**
**Gracieuseté Paillé Chevrolet Buick GMC**

**18 h Souper spaghetti 15 $**
servi avec pain, salade césar et café
Réservation via Facebook
ou 450 517-6257

**19 h**
**Hommage à Elvis**
avec Carl Brandon
Remember the King

**20 h 30**
**Michaël Rancourt**
Les années jukebox
de Piaf à Sinatra

**22 h** Feux d'artifice

**22 h 20**
**Pascal Bibeau**
**et ses musiciens**
Rétrospective années 50 à 70
CCR, Roy Orbison et plus

ADMISSION 5 $

## DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2022

**10 h** Ouverture du site
Expositions voitures anciennes
Expositions d'artisans et
marché aux puces

**11 h à 16 h**
Démonstration de sculpture
avec Paul Pépin et invités

**Place de l'enfance**
**Gracieuseté Minéraux Mart inc.**

**11 h à 16 h** Jeux gonflables
Lyka Amusement, maquillages

**Sous le chapiteau principal**
**Gracieuseté Paillé Chevrolet Buick GMC**

**13 h**
Danse en ligne avec Yvon Donais

**16 h**
À l'an prochain

# Merci à tous nos commantidaires!

**Le travail de milieu pour aînés**
**Nous sommes là pour vous!**

Ce service s'adresse aux personnes de 50 ans et plus

vivant sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel.

Une travailleuse de milieu, qu'est-ce que ça peux faire POUR MOI….

Voici quelques exemples :

J'ai besoin d'un service mais je ne sais pas qui contacter….Nous connaissons une grande quantité de services et pourrons répondre à votre question.

Vous aimeriez rencontrer des gens faire des activités, nous pouvons vous indiquer le bon numéro de téléphone, vous informer des activités offertes et même faire la démarche avec vous.

Besoin d'être écoutée, vous vivez de l'isolement, vous vivez un événement fragilisant, votre santé vous inquiète ou vous empêche de faire certaines choses, vous vivez une situation de handicap, nous avons les solutions et vous aiderons à mettre les services en place si vous le désirez.

Avec l'inflation, vous vivez une problématique alimentaire, besoin d'aide temporaire ou permanente. Avez de la difficulté ou n'avez plus le goût de faire vos repas. Nous pouvons vous aider.

Vous avez besoin d'un déplacement, pour raison de santé ou autre situation, il existe aussi des services pour vous.

Vous avez besoin de services pour demeurer dans votre habitation ou une relocalisation et désirez mieux connaître les services disponibles pour vous, nous pouvons vous aider, vous accompagner et faire les démarches avec vous si désiré, pour une relocalisation nous vous aiderons même à choisir et visiter les endroits que vous aurez choisi. Nous assurerons le lien avec les services d'aide à la vie quotidienne avec le CLSC et les organismes ciblés.

Vous auriez besoin de plus de revenus…il y a peut-être des sommes supplémentaires auxquelles vous pourriez avoir droit ou des services gratuits dont vous pourriez bénéficier.

Vous êtes aidant(e) naturel et avez besoin de support, de répit, il existe aussi de l'aide pour vous!

Vous vivez une situation de maltraitance, négligence, vous avez le droit de vous sentir en sécurité et nous pouvons vous aider.

Vous avez de documents à compléter, des démarches à faire, du courrier complexe à comprendre, nous pouvons le faire avec vous à votre domicile ou à l'endroit de votre choix.

N'oubliez pas que pour toute situation, nous sommes là pour vous et vous offrons un **service de qualité, gratuit et confidentiel**. À votre demande, nous pouvons vous rencontrer à l'endroit de votre choix, même à votre domicile.

Vous n'êtes pas certain que nous pouvons vous aider, n'hésitez pas, toutes les demandes sont importantes si elles améliorent votre bien-être!

**Seulement un petit numéro de téléphone à composer,**

**Francine Laplante 450-881-7017** **Kim Pelletier 450-880-7017**

Déployé par

MRC de Pierre-De Saurel

MRC Jardins-de-Napierville

MRC des Maskoutains

MRC du Haut-Saint-Laurent

MRC Haut-Richelieu

MRC La Haute-Yamaska Prospère de nature

**Coordonné par**

CRAAQ
Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

**Partenaire financier**

Québec

stc Société de transport collectif de Pierre-De Saurel

450 boulevard Poliquin, local 650
Sorel-Tracy, Qc, Canada
J3P 7R5

450-743-3336

Sans frais :1-833-703-3336

info@stcpierredesaurel.ca

450-746-7828

## Rejoindre le service de transport adapté

Téléphone : 450-746-7827
Sans-frais : 1-855-751-7827

## Réservation en ligne

Pour effectuer une réservation en ligne, inscrivez-vous sur notre plateforme :

Réserver un transport régional

Réserver un taxibus

## Transport interrégional

Consulter l'horaire d'autobus

Acheter des titres

# PEU IMPORTE LE SPORT...

# *Vous êtes son modèle*

- Quand vous **RESPECTEZ l'arbitre**
- Quand vous **REMERCIEZ l'entraîneur**
- Quand vous **ENCOURAGEZ votre enfant**

**N'oubliez pas,**
***c'est juste un jeu!***

MRC DE Pierre-De Saurel



Illustration : Agence Caza/Annie Courroyer

# Cours 55 ans et +

**NOUVEAU** Inscription annuelle
Début des cours : 12 septembre 2022
Fin des cours : 26 mai 2023
**Premier arrivé, premier servi!**

Centre de formation professionnelle de Sorel-Tracy

**Nouvelle offre de cours annuelle 2022-2023 :**

- Stratégies intellectuelles
- Gestion des maux de dos **NOUVEAU**
- Gestion des douleurs musculosquelettiques **NOUVEAU**
- Mobilité-équilibre **NOUVEAU**

## Inscriptions en ligne du 13 au 17 juin 2022

**Rendez-vous à l'adresse :**

www.formationsorel-tracy.qc.ca

**OU**

1. Tapez « CFP Sorel-Tracy » dans votre moteur de recherche
2. Cliquez sur « Site web »
3. Cliquez sur « Accueil »
4. Cliquez sur « Cours pour les personnes de 55 ans ou + »
5. Suivez les indications

Signature du formulaire de confirmation, en classe, lors du premier cours

# LOCATION PATINOIRE DE DEK HOCKEY

| | RÉSIDENT | NON-RÉSIDENT |
|---|---|---|
| **TARIFS LOCATION/ HORAIRE** | 35 $ / HEURE | 50 $ / HEURE |
| **TARIFS DE LOCATION/ JOURNÉE** | 175 $ / JOURNÉE | 250 $ / JOURNÉE |

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

# JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

*« Je suis là pour vous! »*

**BUREAU DE CIRCONSCRIPTION**

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
**450 742-3781**
jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com

JARDINS DU PETIT COTEAU

*Jean Martel*
*Président*

1289A, chemin des Patriotes, Sorel-Tracy (Québec) J3P 2N4
450 746-4554 · Cell.: 450 561-9742
courriel : jean.martel@jardinsdupetitcoteau.ca

BASE DE PLEIN AIR
VILLE LA JOIE
AU COEUR DE LA NATURE

Serge Lavoie
Directeur général
450 782-2145

150, rang Rhimbault, Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0
F. 450 782-2150 · www.villelajoie.com · info@villelajoie.com

## Services d'hébergement pour personnes retraitées

**incluant hébergement à long terme, convalescence et répit-dépannage**

Résidence du Carré Royal

- **Environnement sécuritaire**
- **Surveillance 24 heures**
- **Suivi de la prise de médicaments**
- **Soins de préposés**
- **Accès pour mobilité réduite**

**Prendre votre douche le temps d'une chanson peut vous permettre d'économiser jusqu'à**

# 200

**litres d'eau par semaine.**

MON EMPREINTE BLEUE

Calculez votre consommation d'eau à
Québec.ca/monempreintebleue

Votre gouvernement

Québec

# AAM

## Acier Armature Montérégie

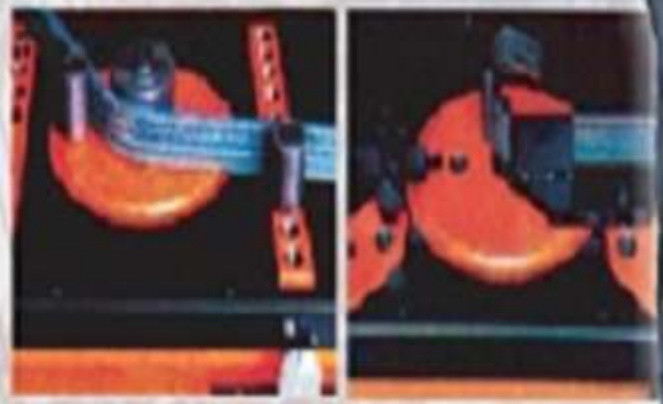

Claude Dufault, propriétaire
Effix Dufault, président
acieram@videotron.ca

Administration : (450) 249-0226
Usine : (450) 422-3995
263, Montée Ste-Victoire
Ste-Victoire de Sorel (Qc)

fournitures, pliage, pose
Pliage en chantier sur demande

Bonjour à tous,

Club FADOQ
Ste-Victoire-de-Sorel
Richelieu-Yamaska

J'espère que vous avez passé une belle saison estivale. Il a fait beau, il a fait chaud. L'ombre et l'air climatisé étaient bien venus.

Septembre arrive à grands pas. Il me fait plaisir de vous annoncer que nos activités vont reprendre de plus belle très bien tôt. Dès le 7 septembre, le bingo recommencera tous les mercredis après-midi à 13h.

Quant à la danse, l'activité recommencera le 11septembre. Par la suite, elles auront lieu tous les deuxièmes dimanches de chaque mois.

Si vous connaissez des personnes qui aimeraient participer à nos activités, mais qui ne reçoivent pas les informations, je vous invite à leur faire part de toutes nos activités pour qu'ils puissent se joindre à nous et par le fait même, avoir beaucoup de plaisir!

Denis Hébert
Président

2021 | 2022

## JUIN 2022

| D | L | M | M | J | V | S |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | |

## JUILLET 2022

| D | L | M | M | J | V | S |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

## AOÛT 2022

| D | L | M | M | J | V | S |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

## SEPTEMBRE 2022

| D | L | M | M | J | V | S |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |

## OCTOBRE 2022

| D | L | M | M | J | V | S |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

## NOVEMBRE 2022

| D | L | M | M | J | V | S |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | | | |

## DÉCEMBRE 2022

| D | L | M | M | J | V | S |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

## LÉGENDE DES COLLECTES

- Bac à déchets
- Bac de matières organiques
- Bac de matières recyclables
- Encombrants
- Sapin de Noël
- Branches *(attachées en paquets)*
- Résidus verts *(déposés dans des sacs en papier ou en plastique orange ou transparent)*


ABONNEMENT
**3 MOIS ÉTÉ**

**VALIDE DU 15 MAI AU 30 JUIN 2022**

- **120$***: étudiant et aîné
- **150$** : adulte

*Taxes en sus.*
**Tarif applicable aux membres du programme Cégep-Municipalités.*

CÉGEP SOREL TRACY
Centre sportif
3000, BOULEVARD DE TRACY, SOREL-TRACY

WWW.CEGEPST.QC.CA/CENTRE-SPORTIF
450 743-9127

**COURS EN GROUPE : Mamans-bébés** (printemps et été)

Ne gardez pas tout ça en dedans

TRANSPLANT QUÉBEC depuis 50 ans

ditesle.ca

**On ne fait pas que vous engager.**

**On s'engage à ce que vous vous épanouissiez.**

**Nuance.**

**Décrocher un emploi à la Caisse, c'est bénéficier de nombreux avantages :**

- Une gamme complète d'avantages sociaux;
- Des conditions de travail améliorant la qualité de vie;
- Un accompagnement et une formation offrant de multiples possibilités de carrière;
- Un régime de retraite à prestations déterminées avec une importante contribution de l'employeur;
- Et bien plus encore.

Pour vivre l'expérience, joignez-vous à la grande équipe Desjardins.

**desjardins.com/carrieres**

**450 746-7000**
elisabeth.belanger-traversy@desjardins.com

Desjardins
Caisse Pierre-De Saurel

## Classe rencontre pré-maternelle de Sainte-Victoire

**Inscriptions en tout temps!**

Si tu as entre 3 ans, 4 ans ou 5 ans et que tu veux t'amuser, bricoler, échanger avec d'autres amis, alors demande à maman ou papa de me téléphoner.

Info: Claudette Bourassa,
responsable et animatrice
(450) 782-2617

L'ATELIER DE PEINTURE

Patrick Mathieu

Porte de maison et garage
Colonne Décorative
Persienne

450 422-0942

atelierpmathieu@gmail.com

GIMATECH

ÉLECTRIQUE INC.

3295, RUE JOSEPH-SIMARD, SOREL-TRACY (QC) J3R 0E4
TÉL. : 450-782-3322

PLOMBERIE 4000 INC

Jacques Bouchard 450-743-2579
17 rue Chambly Ste-Victoire de Sorel, QC, J0G 1T0
Courriel : plomberie4000@videotron.ca

Résidentiel, commercial et industriel

Membre CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec

LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com LouisPlamondonBQ

**Merci beaucoup**

Bonjour

Vous avez sans doute vu la magnifique statue du Sacré-Cœur qui se dresse depuis quelques jours devant notre église paroissiale. En effet l'ancienne statue en béton armé, don de M. et Mme J. Arthur Paul-Hus, érigée en 1945, puis restaurée en 1994, grâce à un don de M. P. E. Jacob (ancien paroissien) et en 2012 par Gilles Dallaire, était devenue victime du temps et n'était plus réparable. Un généreux paroissien, M. Claude (à Jean-Luc) Dufault nous offrait ce printemps de remplacer cette statue, initialement offerte par un membre de sa parenté.

La nouvelle statue de fibre de verre, venue d'Europe, en bateau, à l'instar de nos premiers ancêtres assurera la garde face à notre église, durant de nombreuses années tout comme sa devancière. Merci à Claude pour ce merveilleux acquis à notre patrimoine religieux. Merci aussi à ton équipe pour le travail très professionnel déployé lors de son installation (Effix Dufault et Christian Chapdelaine). La plaque commémorative sera gravée incessamment.

Merci aussi à tous nos généreux paroissiens et commanditaires pour votre aide à la conservation de notre patrimoine religieux.

Vos dons et contributions peuvent être remis au bureau de la Fabrique les lundis et mercredis après-midi ou adressés ainsi : Fabrique de Ste-Victoire, 519 Rang Sud, Ste-Victoire-de-Sorel, J0G 1T0. Le numéro de téléphone est le (450) 782-2127

Tout don à la Fabrique donne droit à un reçu pour fin d'impôt.

André Breton, président

Conseil de Fabrique

## Bibliothèque Ste-Victoire

La bibliothèque est ouverte aux heures régulières.

***Croque-livres***

Notre croque-livres est toujours en opération (boite rouge en avant de la bibliothèque) C'est une manière

de faire un échange de livres pour enfants.

Vous avez des livres d'enfant que vous ne vous servez plus, apportez les dans le

Croque-livres et il servira à un autre enfant.

Abonnez-vous à la bibliothèque, c'est gratuit.

Vous avez toujours accès aux livres numériques en étant abonné à la bibliothèque.

**Heures d'ouverture**

Lundi: 19h-20h

Mercredi: 13h-14h30

Jeudi: 19h-20h

Dimanche: 10h-11h30

**Téléphone: (450) 782-3111 *230**

www.mabibliotheque.ca

FACEBOOK

Aimez notre page facebook : bibliothequesaintevictoiredesorel et partagez.

Nicole Martel, responsable

DEPUIS 1978
MINÉRAUX MART INC.

# VOUS PENSEZ EFFECTUER DES TRAVAUX …

**INFORMEZ-VOUS!**

Il est de votre responsabilité de prendre contact avec l'inspecteur en bâtiment pour connaître la réglementation municipale en vigueur **avant** de faire préparer vos plans de construction. De cette manière, vous évitez d'éventuels frais dus à des corrections.

*Informez-vous à M. Xavier Rajotte, inspecteur en bâtiment au*

*450-782-3111 poste 223, le lundi et mercredi pendant les heures d'ouverture du bureau, et le jeudi matin*.

## *Fabrique de Sainte-Victoire*

*519, rang Sud: 450-782-2127*

*Heures d'ouverture du secrétariat*

*Lundi et Mercredi de 13 h à 15 h 30*

*Dimanche 4 sept. 10h30*
*Dimanche 18 sept. 10h30*
*(Pèlerinage au cimetière)*

# Asphalte Expert

**Valérie Carbonneau**

**T: 450.880.0332**

asphalteexpert@outlook.com

595, Rang Rhimbault,
Ste-Victoire-de-Sorel Qc J0G 1T0

- Stationnements résidentiels, industriels et commerciaux
- Excavation avec pelle mécanique et tracteur
- Sciage
- Pièce d'asphalte
- Asphalte recyclé
- Transport (Gravier et plus encore)
- Fissures
- Traçage de lignes

RBQ: 5602-2478-01

PHILÉMON COURCHESNE INDUSTRIES INC.

DÉCOUPE LASER

Ventilation - Métal en feuille - Pliage CNC
Roulage - Assemblage - Soudage

3205, rue Iberville, Sorel-Tracy (Qc) J3R 5K1
Téléphone : (450) 743-0057 Fax : (450) 743-6438
info@philemoncourchesne.com

CMMTQ

NOTRE CAMPAGNE
UN MILIEU DE VIE
À PARTAGER

**DELISLE-DELISLE, AVOCAT**

**Me Conrad Delisle**

3205-323-B, boul. Clkairevue,

Saint-Bruno-de-Montarville, Qc

J3V 0B2

conrad@delisleetdelisle.com

CÉVIMEC-BTF
ÉVALUATEURS AGRÉÉS

ALMA
DOLBEAU-MISTASSINI
DRUMMONDVILLE
ROBERVAL
SAGUENAY
SOREL-TRACY

Partenaire des villes et municipalités du Québec depuis 50 ans

CERTIFIÉ ISO 9001 : 2008

453, rue Lindsay, local 102
Drummondville (QC) J2B 1G9
Téléphone : 819 477-9515
Télécopieur : 819 477-8471

www.cevimecbtf.com

U2R
Usinage Deux Rives Inc.

CWB
bsi. ISO 9001 Quality Management

244, rang Sud
Ste-Victoire-de-Sorel
Québec J0G 1T0

Jean-François Villiard
Président

Cell.: 450 780-6399
Tél.: 450 782-2581
Téléc.: 450 782-2595
jfvilliard@u2r.ca

Usinage CNC • conventionnel • tuyauterie • assemblage • soudure • peinture

DRAINAGE RICHELIEU

398, Montée Sainte-Victoire
Sainte-Victoire-de-Sorel
J0G 1T0

B.N.Q.: 1114
R.B.Q.: 1464-2516-71

Téléphone: 1 855-782-2242
Télécopieur: 1 450-782-2336
www.drainagerichelieu.com

Maxime Duval
450-782-2242

Drainage souterrain et irrigation, arpentage GPS
DRAINS - PONCEAUX - ACCESSOIRES

CAMPING RIMBO

Mariette & Francois Arpin

269, rang Rhimbeault

Sainte-Victoire-de-Sorel

Tél: 450 782-3220

# *Tout* ***pour vous,*** *près de chez vous!*

**ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ**

*Grande variété de* ***bières importées*** *et* ***québécoises*** *à des prix compétitifs!*

**TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP**

ÉPICERIE

*Arpin & Fils*

· LES MARCHÉS ·
**Tradition**

**Julie Arpin** et **Stéphane Lanteigne,** propriétaires

***Heures d'ouverture :***
En semaine : de 7h à 21h
Samedi et dimanche : de 8h à 21h

Harnois Groupe pétrolier

SAQ

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours **450 785-2308**

# EN CAS D'URGENCE : 9-1-1
# INFO SANTÉ: 8-1-1
# INFO ROUTE: 5-1-1
# MUNICIPALITÉ: 450-782-3111

| | |
|---|---|
| Ambulance: | 9-1-1 |
| CLSC: | 450-746-4545 |
| Centre antipoison: | 1-800-463-5060 |
| Hôpital: | 450-746-6000 |
| Incendie (info): | 450-780-5600 #5200 |
| Sûreté du Québec: | 450-743-7947 |

| | |
|---|---|
| Bibliothèque: | 450-782-3111 #230 |
| Braconnage (S.O.S.): | 1-800-463-2191 |
| Bureau de poste: | 450-782-3059 |
| Centre récréatif: | 450-782-2406 |
| Chalet Jean-Morin: | 450-782-3112 |
| Chalet Pierre-Arpin: | 450-782-3307 |
| SPAD (contrôle animalier): | 1-855- 472-5700 |
| Croix Rouge Canadienne: | 1-877-362-2433 |
| École Ste-Victoire: | 450-746-3511 |
| Fabrique (Église): | 450-782-2127 |